



## L'ACTUALITE DU PROJET DE LOI DE MODERNISATION DE L'ECONOMIE

- D'après un sondage CSA , **60%** des Français approuvent la réforme de la grande distribution.
- Auditions de Christine LAGARDE les 6 et 14 mai devant la Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée nationale sur le projet de loi de modernisation de l'économie.

### Sondage : 60% des Français approuvent la réforme de la grande distribution

C'est l'un des enseignements majeurs d'un sondage, réalisé auprès du grand public par l'Institut CSA les 8 et 9 avril derniers pour le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi auprès d'un échantillon représentatif de 1004 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas publié le 11 mai dans le Journal du Dimanche.

- **60%** des personnes interrogées pensent que l'autorisation de la libre négociation des tarifs entre distributeurs et fournisseurs dans la grande distribution permettra de faire baisser les prix.
- **53%** des personnes interrogées pensent que cette mesure phare du projet de loi de modernisation de l'économie favorisera la croissance et l'emploi en France.

Pour le Journal du Dimanche, ce **sondage conforte Christine Lagarde** et son projet de loi de modernisation de l'économie, qui vise à instaurer plus de concurrence entre les distributeurs pour défendre le pouvoir d'achat des Français.

### Le projet de loi de modernisation de l'économie à l'Assemblée nationale : auditions de Christine LAGARDE les 6 et 14 mai

Christine LAGARDE a été auditionnée par la Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire de l'Assemblée nationale sur ce projet de loi disponible sur le portail [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr)

Après une présentation du projet de loi par Luc CHATEL, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, Porte-parole du Gouvernement et Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises du Tourisme et des Services, Christine LAGARDE, ministre de l'Economie de l'Industrie et de l'Emploi, a tenu à :

- mettre en perspective le texte dans sa globalité en insistant particulièrement sur **l'impact positif attendu de ces mesures sur la croissance française (+ 0,3%) et sur l'emploi (+ 50 000 emplois)** ;
- rappeler **la dynamique entrepreneuriale** que permettront les dispositions du Titre 1 notamment celles qui visent à stimuler la création d'entreprises en prévoyant un statut simplifié pour les petits entrepreneurs ;
- souligner l'effet positif du développement de la concurrence pour les consommateurs et donc en faveur du **pouvoir d'achat des Français**.

### Prochaines étapes :

- A partir du 27 mai : discussion du projet de loi à l'Assemblée nationale
- A partir de 15 juin : discussion du projet de loi au Sénat
- Début juillet : vote des deux assemblées